

L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES COULEURES



UN PROJET DE TERRITOIRE NÉCESSAIRE ET ATTENDU

Le carrefour des Couleures se situe sur les communes de Valence et de Saint-Marcel-lès-Valence, à l'intersection des RN 7 et RN 532 (dite LACRA), de la RD 432 et de l'avenue de Romans. Il s'agit d'un point stratégique dans le maillage du territoire car ce carrefour permet de faire le lien entre les grands axes de circulation autoroutière (A49 et A7) desservant le sillon alpin et la vallée du Rhône.

Point noir du réseau routier de l'agglomération valentinoise, ce carrefour est régulièrement saturé en semaine aux heures de pointe ainsi que le samedi après-midi de par sa proximité avec les zones commerciales. Après une large concertation en 2015 et suite à la Déclaration d'Utilité Publique du 6 novembre 2019, **le projet d'aménagement du carrefour des Couleures devient réalité cette année.**



Vous découvrez ici le premier numéro du journal « **En direct du chantier** » qui a pour vocation de partager avec vous les multiples facettes de cette opération d'envergure ! Au fil des numéros, nous vous présenterons les différentes phases de travaux à travers une immersion complète dans le chantier.

UNE CIRCULATION APAISÉE AU CARREFOUR DES COULEURES

Le périmètre du projet comprend le secteur du Plovier et le carrefour des Couleures, étendu aux voies desservant les zones commerciales des Couleures et de Laye.

Le projet consiste à optimiser le fonctionnement du carrefour des Couleures en séparant les différents flux de transit national et local.

Le projet prévoit la création de **deux ouvrages d'art** sur la RN 7, à proximité de **deux nouveaux giratoires** dénommés Boule et Chantre.

La continuité de la RN 7 sera assurée et complétée par la création de **bretelles d'entrée et de sortie** au nord et au sud. Ces aménagements permettront aux usagers en transit d'éviter le carrefour des Couleures.

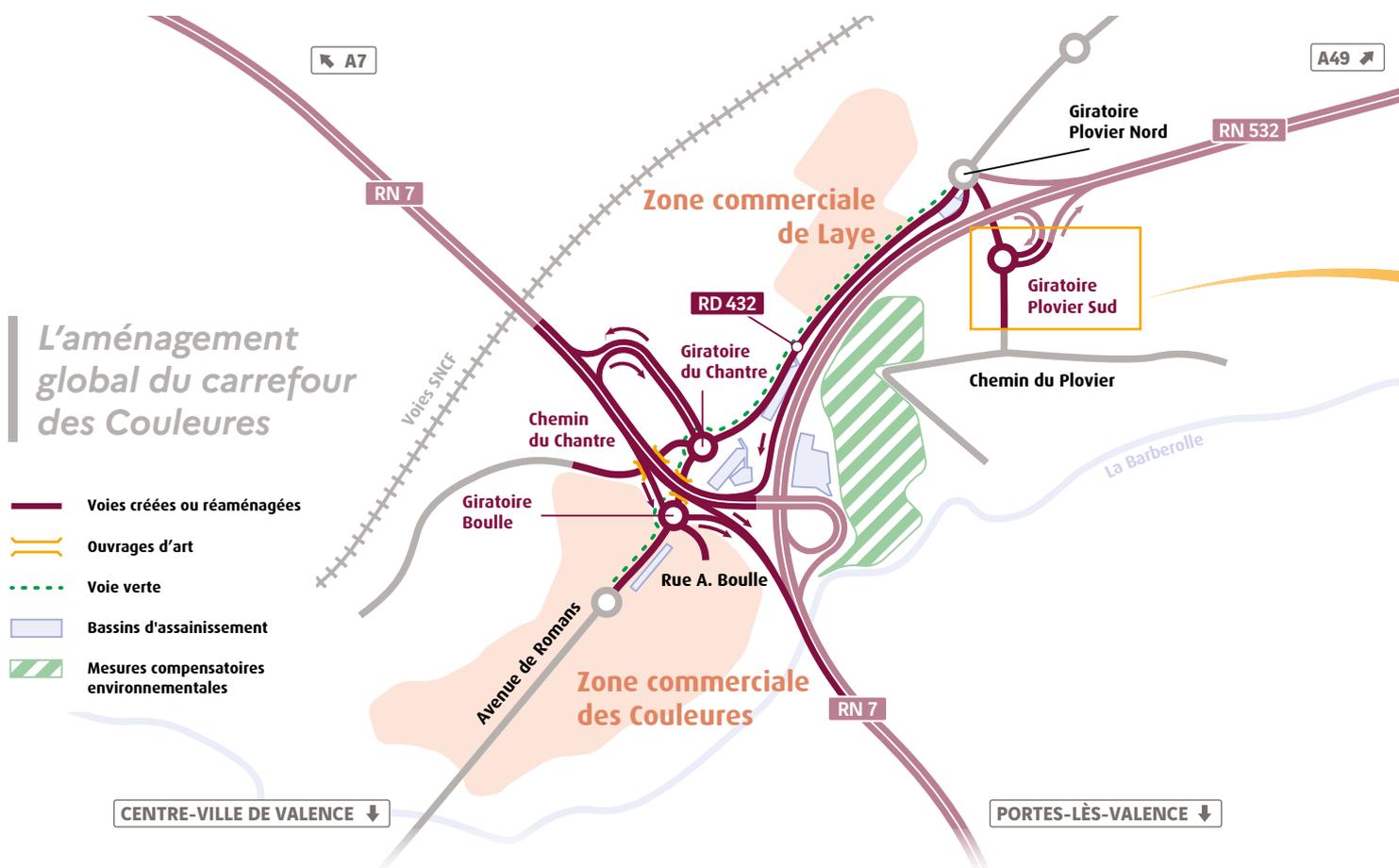
Des aménagements pour faciliter la circulation et la sécurité des piétons et cycles ont également été intégrés au projet.

La **RD 432 sera réaménagée** entre le giratoire du Plovier Nord et le futur giratoire Boule, et agrémentée d'une **voie verte** jusqu'à l'avenue de Romans.

Le projet prévoit aussi la création d'une nouvelle voie depuis le giratoire du Plovier Nord pour relier la RN 532 et la RN 7 en direction de Lyon.

Un nouveau **giratoire appelé Plovier Sud** et des **bassins de traitement des eaux** viennent compléter l'aménagement global.

L'intégration architecturale et paysagère a été prise en compte dans la réflexion afin d'allier fonctionnalité et qualité pour une **entrée de ville soignée**.



Les bénéfices de l'aménagement



Une meilleure fluidité



Des déplacements plus sereins

PHASE 1 : LES TRAVAUX DU PLOVIER

Bien qu'un peu éloignés du carrefour des Couleures, des aménagements routiers et piétons dans le secteur du Plovier vont débuter dès le **15 mars prochain**. Ce sont des travaux préalables indispensables à ceux de la phase 2, qui seront réalisés à proximité immédiate du carrefour des Couleures à partir de 2022.

Les aménagements de cette phase :

- une nouvelle voie depuis le giratoire du Plovier Nord pour rejoindre directement la RN 532 (LACRA) et la RN 7 ;
- un giratoire nommé Plovier Sud ;
- l'aménagement d'une voie communale avec un nouveau cheminement piéton d'une largeur de 2,5 mètres le long du chemin du Plovier qui permettra notamment aux résidents du Domaine de Plovier une meilleure accessibilité de la voirie ;
- un premier bassin de traitement des eaux.

3

millions d'euros

6

mois de travaux

1 200

heures d'insertion

Le chemin du Plovier reste accessible



Pendant toute la durée des travaux de la phase 1, **la circulation sera maintenue** et s'opérera ponctuellement par alternat sur le chemin du Plovier. À noter qu'il sera fermé durant deux nuits au début du mois de juin pour réaliser les enrobés d'un seul tenant.

Pour garantir des conditions de sécurité pour tous, la bretelle d'accès à la LACRA depuis le chemin sera fermée de mars à juin afin de réaliser le nouveau giratoire. Des itinéraires de déviation seront mis en place à proximité du chantier.

Pour être informés des dates de fermeture, abonnez-vous aux actualités sur notre site internet (voir au dos).



Des mesures compensatoires environnementales sont actuellement en cours de réalisation à l'est de la LACRA.

L'opération consiste à recréer les habitats pour la faune et la flore impactés par le projet : prairies naturelles, fourrés, boisements et autres milieux naturels.



LE PLANNING PRÉVISIONNEL

15 mars – fin septembre 2021

PHASE 1
Travaux du Plovier

Juin 2021 – mars 2022

PHASE TRANSITOIRE
Dévoisement des réseaux
(eau, électricité, eau potable, etc.)

Mars 2022 – 2nd semestre 2024

PHASE 2
Travaux de réaménagement
du carrefour des Couleures



LE POINT DE VUE DE ...



... Richard Cayre, chef de projet routier à la DIRCE

En quoi consiste votre mission ?

Je représente la maîtrise d'œuvre de cette opération qui est assurée par le service ingénierie de la DIRCE (Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est). La DIRCE est également en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes nationales. Nous avons réalisé les études de projet du carrefour des Couleures et nous assurons la direction de l'exécution des travaux. En phase travaux, ma mission consiste notamment à garantir la qualité technique des travaux, à piloter les intervenants sur le chantier et à m'assurer du respect des cahiers de charges pour le compte de la DREAL, le maître d'ouvrage. Elle consiste également à limiter au maximum les impacts des travaux sur la circulation et la gêne aux riverains. Dans ce cas précis, nous avons pensé le phasage de l'opération en veillant, entre autres, à conserver les accès aux commerces pendant toute la durée du chantier. L'entreprise Cheval TP basée à Bourg-de-Péage a été retenue pour les travaux de la phase 1.

Pouvez-vous nous parler de ce chantier ?

Ces travaux font intervenir une multiplicité de corps d'état : il y a des ouvrages d'art, des terrassements, des chaussées, une voie verte, des bassins d'assainissement... C'est un chantier avec de nombreuses infrastructures différentes ! Nous allons intervenir sur des réseaux routiers exploités par plusieurs acteurs : l'État avec la RN 532 et la RN 7, le Département avec la RD 432 et l'Agglomération avec l'avenue de Romans. Je dirais qu'il s'agit d'un chantier assez singulier de par ces deux éléments.

Plus d'informations sur le site de la DREAL : www.carrefourdescouleures.fr

Le projet est cofinancé, dans le cadre du Contrat de Plan État Région pour un montant de 28 millions d'euros, par l'État (64,3%), le Département de la Drôme (34,3%) et Valence Romans Agglomération (1,4%). Service de l'État en Région, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.